



Ligue de Football des Pays de la Loire

Coupes Pays de la Loire U 19 / U 17 / U 15

Saison 2021/2022

Engagements



Les inscriptions pour les Coupes des Pays de la Loire U 19, U 17 et U 15 pour la saison 2021/2022 sont ouvertes sur FOOTCLUBS. Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement pour vivre une nouvelle aventure !

➤ Pour vous engager, connectez-vous à *Footclubs* et formulez une demande d'engagement :

- 1 – Choisissez la saison 2021/2022 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».
- 4 – Choisissez dans le Centre de Gestion (menu déroulant) : « Ligue de Football des Pays de la Loire » et laissez-vous guider par les instructions.

Date limite d'engagement : 19 OCTOBRE 2021

Droit d'engagement : 30,00 Euros

Peuvent participer à la Coupe des Pays de la Loire :

- ✓ **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U 19**
 - Les clubs prenant part aux championnats libres (régionaux et départementaux) U 18 ou U 19
 - Les joueurs licenciés U 18 et U 19
 - Les joueurs licenciés U 17, à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
 - Ne sont pas autorisés les joueurs licenciés U 16 et U 20
- ✓ **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U 17**
 - Les clubs prenant part aux championnats libres (régionaux et départementaux) U 16 ou U 17
 - Les joueurs licenciés U 17 et U 16
 - Les joueurs licenciés U 15, à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
 - Ne sont pas autorisés les joueurs licenciés U 14 et U 18
- ✓ **COUPE DES PAYS DE LA LOIRE U 15 – NOUVELLE COMPETITION**
 - Les clubs prenant part aux championnats **régionaux libres U 15**, ainsi qu'aux 5 équipes accédantes à la 2^{ème} phase du Championnat régional libre U 15 R2
 - Les joueurs licenciés U 15 et U 14
 - Les joueurs licenciés U 13, à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF
 - Ne sont pas autorisés les joueurs licenciés U 12 et U 16

ATTENTION :

Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « **pré-engagement** » qui ne deviendra effectivement **un engagement** qu'**après avoir été confirmé par la Ligue de Football des Pays de la Loire** (votre statut passe de « pré-engagé » à « engagé »).

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service des Activités Sportives

Email : competitions@lfpl.fff.fr ou nperrotel@lfpl.fff.fr - Tél. : 02 43 39 18 82